

45^e Semaine Olympique

Du dimanche 11 au jeudi 15 octobre 2026

CONDITIONS GÉNÉRALES ET DE PARTICIPATION POUR LES GROUPES

CONDITIONS D'INSCRIPTION & DE PARTICIPATION

- L'inscription du groupe à l'évènement est obligatoire et doit être effectuée par la représentante ou le représentant du groupe.
- Les participantes et participants doivent avoir entre 6 et 15 ans au moment de l'évènement. Une vérification de l'âge pourra être effectuée, et en cas de non-conformité, nous nous réservons le droit de refuser la participation.
- Toutes nos activités sont proposées uniquement en français.
- Les accréditations doivent être récupérées au stand d'inscription et d'accréditation par la représentante ou le représentant du groupe avant de se rendre aux activités.
- Les participantes et les participants du groupe sont priées et priés de se munir de leur accréditation afin de participer aux différentes activités.
- Le concept de la Semaine Olympique implique que les enfants peuvent participer à chaque activité une fois par jour, ce qui permet une rotation des activités.
- La participation aux ateliers de méditation ne sera malheureusement pas possible pour les groupes, en raison de contraintes liées au nombre limité de places disponibles. Toutefois, toutes les autres activités demeurent accessibles pour les groupes.
- Afin de réduire les temps d'attente aux activités, nous conseillons de diviser les groupes en groupes d'environ une dizaine de personnes, en fonction du nombre d'accompagnants.
- Dans le but d'optimiser l'expérience des groupes lors de l'évènement, une fiche récapitulative indiquant le nombre maximum d'enfants et la durée de chaque activité sera disponible sur [la page d'inscription](#). Nous tenons à souligner que ces informations sont présentées à titre indicatif et sont approximatives, et qu'elles sont susceptibles d'être modifiées.
- En cas de conditions météorologiques défavorables, certaines activités en extérieur seront annulées. Pour obtenir des informations actualisées sur la météo incertaine, il est possible de consulter les mises à jour quotidiennes sur l'état des activités extérieures chaque matin de l'évènement, dès 9h, sur [notre site web](#).

SYSTÈME D'INSCRIPTION

1. Complétez le [formulaire en ligne](#) avec les informations demandées. L'inscription n'est pas limitée à un seul jour de présence.
2. Envoyez-nous une liste avec le nom, prénom et année de naissance de chaque participant d'ici le 25 septembre 2026.
3. Nous vous prions également de faire remplir aux représentants légaux de chaque élève le bulletin d'inscription [suivant](#). Idéalement, pour plus de commodité, nous vous encourageons à nous envoyer les bulletins complétés et signés avant votre venue. Cependant, vous pouvez également les remettre lors de votre arrivée au stand d'inscription et d'accréditation situé sur les quais d'Ouchy, en face de la fontaine olympique.

4. Nous vérifierons la réception de tous les bulletins. Si un enfant se présente sans avoir ce document rempli et signé par un représentant légal, nous ne pourrions pas lui délivrer d'accréditation, ce qui l'empêchera de participer aux activités.
5. Finalement, nous produirons une accréditation par enfant que le responsable du groupe pourra récupérer lors de son arrivée au stand d'inscription et d'accréditation, situé en face de la fontaine olympique sur les quais d'Ouchy. Le jour de l'événement, nous demanderons exclusivement au représentant du groupe de venir récupérer les accréditations des élèves. Notez que ce stand sera opérationnel tous les jours de 9h45 à 17h.

LIEUX ET HORAIRES DE RENDEZ-VOUS

Les activités sont réservées aux participantes et aux participants. Les adultes ne peuvent pas participer aux ateliers et initiations sauf le premier jour de l'événement, le dimanche 11 octobre 2026.

Les activités se déroulent en continu entre 10h et 17h du dimanche au jeudi. Certaines activités ferment de 11h30 à 12h45 ou de 13h à 14h15. L'information sera affichée sur le lieu de l'activité.

Elles sont réparties entre les quais d'Ouchy, les salles de gym du Collège de l'Élysée, les terrains de basket et le foot du Collège de l'Élysée et dans le Musée Olympique au deuxième étage.

Lieu de rendez-vous à l'issu des activités :

Nous vous recommandons de convenir avec le groupe d'un point de rendez-vous pour les retrouver.



Trois points rencontre sont identifiés sur le site de la manifestation, merci de vous référer au plan pour leur emplacement.

ACCESSIBILITÉ

Pour les arrivées en bus, nous avons réservé des places le long de l'Avenue de l'Élysée, à proximité de la piscine de Montchoisi. Afin de faciliter les manœuvres des chauffeurs, vous pouvez consulter [le plan détaillé des zones de stationnement et des espaces drop-off réservés aux cars](#) durant la Semaine Olympique.

M2 (arrêt Jordils). Bus : 21, 24 et 25 (arrêts Musée Olympique), 2 (arrêt Jordils), 24 (arrêts Élysée), 8 (arrêt Montchoisi).

Certaines de nos activités sont en mesure d'accueillir les personnes en situations de handicap. Un tableau détaillant ces disponibilités est consultable sur [notre site web](#). Nous vous invitons à nous contacter en cas de questions ou pour tout renseignement supplémentaire à ce sujet - semaine.olympique@olympic.org ou +41 21 621 66 18.

VISITE DU MUSÉE OLYMPIQUE

L'entrée à l'exposition permanente est gratuite pour les enfants jusqu'à 15 ans inclus. Pour chaque groupe d'enfants, jusqu'à 5 adultes accompagnants peuvent également bénéficier de la gratuité. Au-delà de ce nombre, chaque adulte supplémentaire devra s'acquitter du tarif d'entrée standard de 20 CHF. Si vous souhaitez visiter le musée, veuillez nous l'indiquer ainsi que le nombre d'élèves et le nombre d'accompagnants dans [le formulaire en ligne](#) afin que nous puissions préparer les tickets d'entrée en conséquence.

ASSURANCE, RESPONSABILITÉ

L'événement se déroule sous l'entière responsabilité des accompagnants désignés par les groupes ou les entités participantes, agissant avec l'accord préalable des représentants légaux des enfants. Les

activités sont supervisées par des moniteurs sous la direction de chaque club organisant l'activité en question, et un service de secours est également disponible. Cependant, les enfants ne sont pas pris en charge entre les animations.

Chaque participante et participant est responsable d'être assurée ou assuré. L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident, de dommage ou de vol.

PHOTOS, DROIT A L'IMAGE

Le Musée Olympique informe les participantes et les participants à la Semaine Olympique et/ou leurs représentantes et représentants légaux et/ou les accompagnantes et accompagnants des groupes que des captations d'images animées ou fixes seront réalisées pendant l'événement. En participant à la Semaine Olympique, les participantes et les participants et/ou leurs représentantes et représentants légaux acceptent que les images soient exploitées par le Musée Olympique et les tiers autorisés (tels que les partenaires de l'événement) à des fins de promotion et de communication en lien avec l'événement, le mouvement olympique et/ou les valeurs olympiques. Cette exploitation sera sans limite de temps, d'espace ou de médias et ne fera l'objet d'aucune contrepartie au profit des participantes et des participants et/ou de leurs représentants légaux.

MATÉRIEL

Pour les activités dans les salles de gym du collège de l'Elysée, les participantes et les participants doivent prendre leurs baskets propres de gym.

Le matériel pour les activités est fourni.

Les trottinettes ou les skateboards ne sont pas autorisés à l'intérieur du Musée Olympique et des salles de gym du collège de l'Elysée.

Si vous avez reçu, ou si les enfants de votre groupe ont reçu, le flyer officiel de l'événement, nous vous invitons à l'apporter afin d'avoir le plan du site à disposition. À défaut, des exemplaires supplémentaires seront mis à votre disposition directement sur place.

REPAS

Nous mettons à disposition une aire de pique-nique extérieure, publique et couverte. Un espace intérieur, en nombre de places limité, est également accessible, sans possibilité de réservation. Il fonctionne selon le principe du premier arrivé, premier servi.

OBJET DES CONDITIONS DE PARTICIPATION

Les conditions de participation ont pour objet de définir les règles de la Semaine Olympique 2026. La confirmation de l'acceptation des conditions de participation est présumée dès lors que l'utilisateur a coché les cases correspondant à "J'accepte les conditions générales de vente" ainsi que "J'accepte les Conditions de participation, Conditions d'utilisations et j'ai lu et compris la Politique de Confidentialité".

DONNÉES PERSONNELLES

Pour de plus amples informations à propos du traitement des données personnelles du Client dans le cadre des services, consulter le document sur [la Protection des données](#).

DROIT APPLICABLE ET JURIDICTION

Le droit Suisse est applicable. Tout litige, qui ne peut être réglé à l'amiable, relèvera de la compétence exclusive des tribunaux ordinaires de Lausanne, Suisse.

Fait à Lausanne, le 04.05.2026

RENSEIGNEMENTS

olympics.com/musee

semaine.olympique@olympic.org

Tél. +41 21 621 6618